

# NEWSLETTER

Nr ° 3 | Novembre 2021



## CHÈRES ET CHERS MEMBRES,

Les agriculteurs et les agricultrices sont des entrepreneurs et des entrepreneuses qui doivent décider d'investissements à long terme. C'est pourquoi ils ont besoin d'un environnement le plus stable et le plus fiable possible. Les directives politiques qui changent en permanence à la dernière minute sont en revanche un poison pour l'agriculture. Les consignes de la politique agricole de la Confédération, variant au gré des saisons, furent un véritable casse-tête pour l'agriculture. Il était donc important de ralentir le rythme des réformes au niveau fédéral. Tout comme il était essentiel de rejeter les initiatives sur l'eau potable et les pesticides, lors de la votation populaire du 13 juin 2021. Ces deux initiatives auraient entraîné de sévères restrictions, notamment pour l'agriculture de montagne. Toutes celles et tous ceux qui se sont fortement mobilisés pour s'opposer à ces deux initiatives méritent donc tous nos remerciements. Mais l'agriculture reste dans l'agenda politique. L'initiative sur l'élevage intensif et celles sur la biodiversité et sur le paysage, qui sont en suspens, pourraient également avoir de graves conséquences sur l'agriculture. Et en coulisses les travaux vont bon train sur la prochaine étape de la politique agricole, à compter de 2025.

Tous ces changements concernent les agricultrices et les agriculteurs, mais aussi tous les acteurs et toutes les actrices de la chaîne de production, y compris les consommatrices et les consommateurs. Grâce à leur comportement d'achat, ces personnes peuvent tout à fait déterminer l'agriculture du futur. Or tous les sondages montrent que les produits régionaux et ceux des régions de montagne

sont très prisés. Notre label AOP nous permet justement de répondre à cette demande. C'est pourquoi l'objectif prioritaire de notre communication est de montrer aux consommatrices et aux consommateurs comment, quand ils achètent le Raclette du Valais AOP, ils contribuent à renforcer notre agriculture et nos exploitations, tout en œuvrant en faveur de cet exceptionnel paysage montagneux valaisan et de la préservation des traditions. Notre produit est unique, et à ce titre il peut prétendre à un certain prix. Notre clientèle en est consciente et est donc prête à payer ce prix. Toute personne qui pense devoir faire du dumping sur le marché pour vendre son fromage agit contre ses propres intérêts, mais aussi contre ceux des autres.

**Thomas Egger,**  
**ancien conseiller national,**  
**président de l'Interprofession**  
**Raclette du Valais AOP**



## TABLE DES MATIÈRES

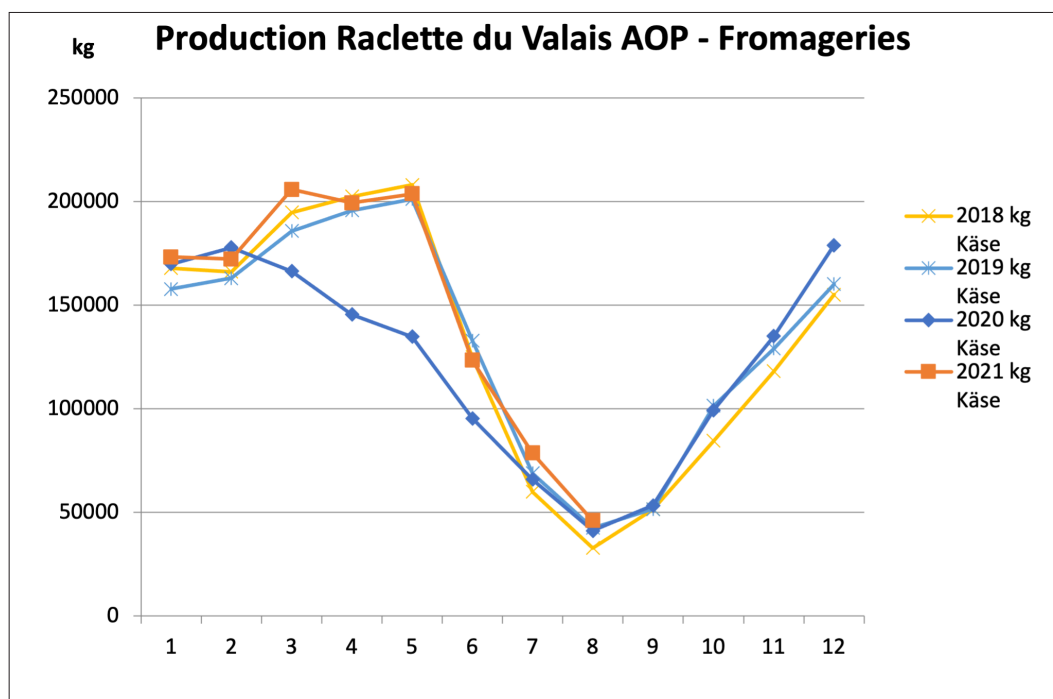
Cette newsletter vous informe sur la situation actuelle du marché, l'application des adaptations tarifaires du Raclette du Valais AOP au 1er avril 2021 et les mesures de promotion des ventes. Vous retrouverez les informations sur toutes ces questions dans les points ci-après :

1. Situation du marché
2. Adaptation des prix du fromage au 1er avril 2021
3. Rétrospective sur les activités de marketing en 2021
4. Campagne automne/hiver 2021
5. Succès des championnats du fromage

### 1. SITUATION DU MARCHÉ

Entre janvier et août 2021, la production de Raclette du Valais AOP a augmenté de 205 tonnes (20,6%) par rapport à 2020. Il faut noter que l'épidémie de COVID-19 déclarée en mars 2020 a entraîné une baisse de production dans les fromageries aux

mois d'avril et mai. Par rapport à la même période en 2019, la production de Raclette du Valais AOP a augmenté de 54 tonnes (4,7%) entre janvier et août 2021.



## 2. ADAPTATION DU PRIX DU FROMAGE AU 1ER AVRIL 2021

A ce jour, la création de valeur du Raclette du Valais AOP ne correspond pas à celle d'un produit artisanal traditionnel fabriqué à partir de lait cru de qualité. Tenant compte des stocks, de la situation actuelle du marché, des perspectives commerciales, de l'augmentation générale des coûts et de l'amélioration de l'assurance qualité, le comité de l'IPR a recommandé d'augmenter le prix indicatif du Raclette du Valais AOP d'un franc par kg au 1er avril 2021 pour la vente directe, de façon à améliorer la création de valeur.

Nous avons interrogé Roman Arnold, président de la coopérative de producteurs de fromage de Simplon Dorf, sur la hausse de prix préconisée par le comité et ses éventuelles conséquences.



**Comment les producteurs de votre coopérative ont-ils réagi à la recommandation du comité de l'IPR ?**

Ils n'ont fait aucune remarque sur la hausse de prix.

**Avez-vous pu appliquer l'augmentation tarifaire au printemps 2021 pour la vente directe ?**

Oui, nous avons appliqué la hausse tarifaire au 1er avril 2021.

**Votre coopérative a-t-elle uniquement adapté le prix du Raclette du Valais AOP, ou l'augmentation a-t-elle aussi concerné d'autres produits laitiers ?**

Nous avons aussi modifié le prix des petits fromages de tomme, des mélanges pour fondue et du beurre.

**Comment avez-vous communiqué sur cette adaptation tarifaire auprès de votre clientèle ?**

Nos clientes et nos clients facturés au mois ont reçu l'information par courrier postal. Un panneau était affiché pour la clientèle des boutiques de vente. Le courrier a aussi été publié sur la page d'accueil de notre site.

**Comment la clientèle a-t-elle réagi à cette hausse des prix ?**

Il n'y a pas eu de réaction notable. La clientèle a compris que les coûts avaient augmenté depuis la dernière hausse des prix en 2014.

**Avez-vous constaté une modification des ventes ?**

Non. Mais nous ne pourrions faire une analyse précise qu'en fin d'année.

**A votre avis, en vente directe, quels sont les principaux arguments de vente en faveur du Raclette du Valais AOP ?**

Le Raclette du Valais AOP est un produit régional de qualité à base de lait cru. Il ne peut être fabriqué nulle part ailleurs étant donné le marquage sur la croûte.

**Quelle incidence la pandémie de COVID-19 a-t-elle eue sur les ventes de fromage au sein de votre coopérative ?**

Avec la fermeture des frontières la population est restée en Suisse et les ventes ont augmenté en 2020, compensant même le manque à gagner de la clientèle italienne. Cette année les choses sont revenues à la normale.



Depuis dix ans l'Interprofession Raclette du Valais AOP s'occupe de la promotion de la marque Raclette du Valais AOP. Que pensez-vous de l'évolution de la branche et de l'image de la marque au niveau national ?

En Suisse alémanique aussi la raclette est associée au Valais. Mais nous ne pouvons pas rivaliser avec Raclette Suisse. Il est important pour nous de communiquer sur le fait que le Raclette du Valais est l'original.

Que pensez-vous des actions promotionnelles de l'interprofession ? Votre coopérative a-t-elle pu profiter, directement ou indirectement, des mesures de promotion des ventes ?

Quand les actions promotionnelles font directement référence à la coopérative de Simplon-Dorf, elles sont suivies d'une hausse des commandes, notamment sur la boutique en ligne. Sans le label Raclette du Valais AOP les prix de vente seraient de l'ordre de ceux du fromage à raclette industriel bon marché, fabriqué à partir de lait pasteurisé. Des tarifs qui ne permettent pas aux fromageries d'accorder aux agricultrices et aux agriculteurs un prix du lait qui soit correct.

### 3. RÉTROSPECTIVE SUR LES ACTIVITÉS DE MARKETING EN 2021

Au printemps 2021 la pandémie de COVID-19 a empêché la mise en œuvre de certaines mesures promotionnelles (annulation d'événements, de dégustations, etc.). L'interprofession a donc adapté le budget marketing 2021 au fur et à mesure. Malgré un contexte plus compliqué à cause de cette situation exceptionnelle, de nombreux projets ont pu être menés à bien. Vous trouverez, ci-après, une présentation des actions marketing du premier semestre 2021.



Publication de nombreuses annonces dans différents médias



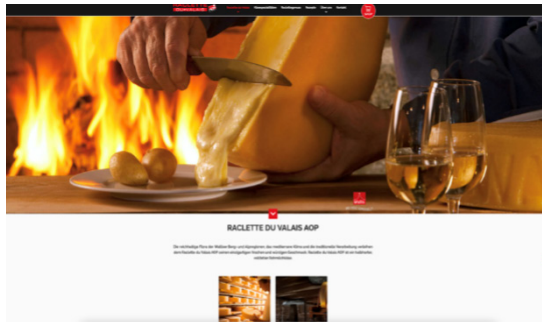
Décoration d'un semi-remorque rendant la marque Raclette du Valais AOP bien visible sur les routes suisses



Glacière venant compléter la gamme des articles publicitaires



Création d'un beau papier d'emballage pour le fromage



Site internet : complément et mise à jour des contenus, adaptations de la boutique en ligne, etc. => 99% de visites en plus



Morceau de fromage, pour les promotions/dégustations



Campagne pour renforcer la vente directe



Réseaux sociaux (Facebook 43 posts - Instagram 36 posts)



Carte des fromages complètement remaniée





Participation à différents événements (quand c'était envisageable avec les consignes liées à la pandémie)



Campagnes de communication au niveau national et international, en coopération avec Switzerland Cheese Marketing AG et l'Association suisse des AOP-IGP



House of Switzerland à Stuttgart

Participation aux foires spécialisées



## 4. CAMPAGNE AUTOMNE/HIVER 2021

Pour lancer et promouvoir la vente de fromage d'alpage à l'automne, les affiches suivantes ont été diffusées au mois de septembre, dans le cadre d'une campagne d'affichage au niveau cantonal et sur les réseaux sociaux au niveau national.



Cet automne, les dégustations ont pu reprendre chez les grossistes, après une longue période d'interruption. La présence au point de vente est un instrument marketing très important et extrêmement efficace. 60 journées de dégustation sont programmées chez des grossistes de toute la Suisse d'ici la fin de l'année.

Le concept de certificat COVID, décidé par le Conseil fédéral, permet désormais d'organiser des foires. L'Interprofession tenait ou tiendra un stand de vente et de dégustation sur les foires suivantes :

- Foire du Valais, Martigny
- OLMA, St-Gall
- Goût & Terroirs, Bulle
- Les automnales, Genève



La publicité pour le Raclette du Valais AOP se fera aussi dans le cadre d'une campagne d'hiver, avec les mesures suivantes, appliquées à l'échelle nationale et internationale :

- Spot (réseaux sociaux et chaînes de télévision régionales)
- Campagne d'influence
- Spot pour la fondue valaisanne à base de Raclette du Valais AOP
- Présentation des fromageries certifiées AOP, dans des annonces et sur les réseaux sociaux
- Autres mesures de communication en coopération avec Switzerland Cheese Marketing AG et l'Association suisse des AOP-IGP



## 5. SUCCÈS DES CHAMPIONNATS DU FROMAGE

Lors du 8e concours suisse des produits du terroir, qui s'est tenu à Delémont-Courtemelon, sept fromageries valaisannes et une fromagerie d'alpage ont obtenu d'excellents résultats et gagné au total 11 médailles, dont trois médailles d'or.

Les fromageries valaisannes ci-après ont gagné des médailles dans la catégorie des produits laitiers :

Médaille d'or :

- Bio-Bergkäserei Goms, Gluringen avec le Raclette du Valais AOP BIO GOMSER 11
- Fromagerie d'Orsières, avec le Raclette du Valais AOP ORSIERES
- Walker Bergkäserei, Bitsch avec le fromage Waliser Bergführer 1865

Médaille d'argent :

- Fromagerie de Verbier, avec le Raclette du Valais AOP BAGNES 1
- Fromagerie d'alpage Berroix, Val d'Illiez avec le Raclette du Valais AOP DENTS DU MIDI 36
- Fromagerie de Simplon Dorf, avec le Raclette du Valais AOP SIMPLON
- Augstbordkäserei Turtmann avec le Raclette du Valais AOP WALLIS 65 et la tomme aux herbes Tourbillon Bio
- Walker Bergkäserei, Bitsch, avec le Raclette du Valais AOP GOMSER 1

Médaille de bronze :

- Fromagerie Etiez, Vollèges, avec le Raclette du Valais AOP BAGNES 98
- Walker Bergkäserei, Bitsch avec le fromage à raclette ALETSCHE

Liste des fromageries d'alpage sélectionnées lors des championnats Fromage & Cime à Ovronnaz, en septembre 2021 :

- Médaille d'or : Isabelle et Josef-Marie Dubosson, Alpe Champsot, Morgins avec le Raclette du Valais AOP CHAMPSOT
- Médaille d'argent : Patrice Défago, Alpe Chaupalin, Champéry avec le Raclette du Valais AOP CROSETS
- Médaille de bronze : Jean-Daniel Reyomond, Alpe Au-de-Morge

Ces résultats exceptionnels confirment l'engagement des fromageries valaisannes pour un niveau élevé de qualité. Ces médailles distinguent les produits comme étant ceux qui ont le meilleur goût dans leur catégorie.

L'Interprofession Raclette du Valais AOP félicite les gagnantes et les gagnants pour leur travail extraordinaire.

Novembre 2021

### Impressum

Editeur : Interprofession Raclette du Valais AOP  
Avenue de la Gare 2  
1964 Conthey  
Téléphone 027 345 40 90  
Info@raclette-du-valais.ch